

de la Communauté de Communes
DE LA VALLEE D'OSSAU
4 Avenue des Pyrénées – ARUDY

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
32	32	29

DELIBERATION n°2019/52

L'An deux mille dix-neuf et le **mardi 15 avril à 18 heures 00**, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 2 avril, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, espace Pachou à Arudy.

Présents titulaires : Mmes BERGES, HELIP, TOUTU, MOULAT et M. AUSSANT, CASAUBON, SARTHE, BARRABOURG, PAROIX, MARTIN, DOUX, COURTIE, MASONNAVE, CARREY, CASADEBAIG, MOUNAUT, DUCHATEAU, LABERNADIE, ALBIRA, SARRAILH, LABOURDETTE, SANZ.

Présent suppléants : M. CAILLEAUX, MONTOULIEU.

Mme MOURTEROT donne procuration à M. AUSSANT
Mme CLAVIER donne procuration à M. SARTHE
M. CARRERE donne procuration à M. MARTIN
Mme BARRAQUE donne procuration à M. LABERNADIE
M. GARROCQ donne procuration à M. SARRAILH

Secrétaire de séance : M. COURTIE

OBJET : TOURISME - CONVENTION AaDT64 POUR OUTIL FLUX VISION

RAPPORTEUR : FRANCIS DOUX, VICE-PRESIDENT

L'Agence d'attractivité et de Développement Touristiques Béarn-Pays basque propose aux EPCI du département un dispositif d'accompagnement et de mise en œuvre de l'observation et de l'analyse des données touristiques, nommé Flux Vision.

Il s'appuie sur le recueil des données mobiles du réseau Orange et comprend les indicateurs suivants : fréquentation diurne (nombre de visiteurs), touristes (nombre de nuitées touristiques), excursions, durée de séjour, retombées économiques du tourisme estimées sur le territoire.

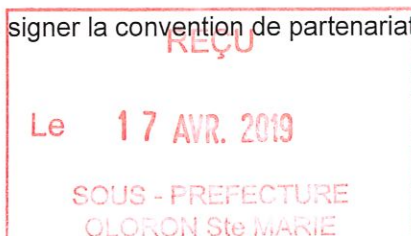
Peu de données statistiques étant disponibles actuellement à l'échelle de la Vallée d'Ossau, ce service, dont le coût annuel est fixé à 2 677,05 euros, peut apporter une vraie plus-value pour la collectivité.

Un projet de convention de partenariat est annexé à la présente.

Le rapport entendu,
Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

ADOpte le présent rapport,

AUTORISE le Président à signer la convention de partenariat.



Par le Président, par délégation
Le 15/04/2019
Francis DOUX

Le Président

Jean-Paul CASAUBON

